

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Moncton (N.-B.), le 9 décembre 2015 – La CCGM sera l’hôte du ministre Victor Boudreau qui présentera Des choix pour remettre le Nouveau-Brunswick en marche

La province du Nouveau-Brunswick connaît actuellement des difficultés économiques et démographiques. Nous avons un déficit de plus de 4,5 millions de dollars, et notre province présente le vieillissement de la population le plus marqué au Canada.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick intervient afin de réduire le déficit provincial; il a mis un plan en place afin d’examiner les options possibles. Depuis l’entrée au pouvoir du gouvernement de Brian Gallant, il sensibilise les Néo-Brunswickois et il recueille leurs commentaires au sujet des solutions visant à atténuer le déficit. On espère pouvoir apporter des changements dès maintenant pour éviter des dommages irréparables à notre filet de sécurité sociale.

« Nous apprécions l’engagement du gouvernement du Nouveau-Brunswick tout au long de ce processus auprès du grand public, des intervenants communautaires et des organisations à but non lucratif qui représentent différents intérêts de la communauté; toutefois, il revient au gouvernement de prendre la décision finale », mentionne Carol O’Reilly, directrice générale de la CCGM.

Après avoir organisé plusieurs séances de dialogue public l’hiver dernier, il a maintenant publié un rapport contenant les propositions recueillies au cours de ces séances.

Le rapport est divisé en deux catégories distinctes, qui portent le même titre : CHOIX. Il y a la section Choix en matière d’économies, et Choix en matière de recettes. La première catégorie offre 20 options, qui inclue des titres comme Transformer notre système de soins de santé (qui permettrait d’effectuer des économies de 50 à 80 millions de dollars) et Amélioration du processus d’immatriculation de véhicules à moteur (dont les économies estimatives seraient de 200 000 \$ à 500 000 \$). En parcourant cette liste de suggestions, il est évident qu’il n’y a aucune orientation définie. De plus, on constate que les domaines les plus touchés sont les soins de santé et l’éducation.

Bien que les dépenses liées à ces domaines aient auparavant été élevées, il reste à voir si nous pouvons réellement nous permettre de faire des sacrifices dans ces domaines étant donné que nous faisons face à une population vieillissante et que nous tentons de retenir les jeunes dans leur province natale.

« Plusieurs études révèlent que le Nouveau-Brunswick ne fait pas suffisamment de progrès pour améliorer l’alphabétisation, » indique Mme O’Reilly. « Notre taux d’alphabétisation est l’un des plus faible au pays, et c’est inquiétant. Une des propositions de ce rapport consiste à augmenter le nombre



d'élèves par classe et réduire le nombre d'enseignants. Cependant, je ne suis pas certaine si nous pouvons nous permettre de faire des sacrifices dans ces domaines. »

La section Choix en matière de recettes contient 12 sources de recettes proposées. Une vaste gamme de sujets sont touchés, dont les suivants : permettre aux entreprises ou aux personnes d'acquérir les droits de dénomination de biens appartenant au gouvernement comme des édifices, des parcs et des ponts; maximiser les recettes d'Alcool NB; augmenter la taxe sur le tabac. D'autres propositions consistent à augmenter la taxe de vente harmonisée, qui pourrait générer des recettes de 175 à 295 millions de dollars, et à instaurer des péages, qui pourraient générer jusqu'à 60 millions de dollars.

La Chambre de commerce du Grand Moncton appuie les changements; elle soutient les changements intelligents qui réduiront le déficit et nous permettront d'avoir une meilleure situation budgétaire aujourd'hui et pour les générations futures.

Le ministre Victor Boudreau fera une présentation au dîner-conférence de la Série des conférenciers distingués de la CCGM lundi prochain, le 14 décembre, à l'hôtel Four Points Sheraton (40, boulevard Lady Ada, Moncton). Si vous souhaitez acheter un billet, veuillez communiquer avec la CCGM par téléphone (857-2883) ou consulter notre site Web (gmcc.nb.ca).

-30-

La Chambre de commerce du Grand Moncton est la voix de la communauté d'affaires pour plus de 825 entreprises, ce qui représente au-delà de 35 000 membres à Moncton, à Dieppe, à Riverview et dans les environs.

Information :

Bonnie Porter, directrice des communications et des opérations

Tél. : 506-856-4004 Courriel : bporter@gmcc.nb.ca